



## Conditions d'admissibilité détaillées 2016

Les Bourses à la relève Lactech sont ouvertes à deux catégories de projet : « Projet d'amélioration » et « Démarrage/acquisition ».

### **Catégorie « Projet d'amélioration »**

Si vous projetez investir dans l'amélioration de votre ferme laitière et que votre projet est clairement identifié, vous pourriez être admissible à une « Bourse à la relève laitière Lactech ».

Cette catégorie s'adresse surtout aux entrepreneurs apparentés, c'est-à-dire à ceux qui ont un lien familial avec l'actionnaire principal (ou une part égale à celui-ci) de la société laitière qui fait l'objet de l'amélioration. Dans le cadre des Bourses, on entend, par lien familial, enfant, frère, sœur, gendre, bru, cousin, cousine, neveu et nièce.

### **Catégorie « Démarrage/acquisition »**

Si vous êtes en cours de démarrage ou d'acquisition d'une ferme laitière, et que votre financement est confirmé, vous pourriez être admissible à une « Bourse à la relève laitière Lactech ».

Cette catégorie s'adresse surtout aux entrepreneurs non apparentés, c'est-à-dire qui n'ont aucun lien familial avec l'actionnaire principal de la société laitière dont ils font l'acquisition. Les entrepreneurs en démarrage d'une ferme laitière peuvent aussi être admissibles à cette catégorie.

***Prenez connaissance des conditions détaillées ci-dessous afin de déterminer si vous êtes admissibles et, le cas échéant, présenter votre projet.***

---

1. Être âgé de 18 à 40 ans au 31 décembre 2016. Une copie du certificat de naissance, du permis de conduire ou du passeport devra être fournie avec le formulaire.
2. Aux fins du présent programme de **Bourses à la relève laitière Lactech**, la personne éligible qui qualifie l'entreprise bénéficiaire (personne physique ou morale) doit :
  - détenir seule ou avec d'autres personnes de 18 à 40 ans, 40 % et plus des parts ou des actions votantes de cette entreprise laitière;  
et
  - ne pas bénéficier ou avoir bénéficié du présent programme pour elle-même ou pour des sociétés laitières qui lui sont apparentées.
3. On entend, par société laitière apparentée, toute personne physique ou morale qui détient un quota pour la production de lait et qui, directement ou indirectement, exerce un contrôle ou une influence notable sur les décisions et les opérations de l'entreprise bénéficiaire concernant son exploitation, ses investissements ou son financement. Fournir un document attestant la détention des parts votantes (certificat d'actions, registre des actionnaires, contrat de société ou déclaration solennelle, etc.).
4. Détenir une formation académique en agriculture (DEP, DEC, Baccalauréat), un équivalent reconnu ou être inscrit à un programme de formation agricole en cours de réalisation, et menant à l'obtention d'un diplôme de formation en agriculture (DEP, DEC, BAA). Joindre une preuve de diplomation (copie du diplôme, attestation d'études ou relevé de notes) ou une preuve d'inscription (copie du formulaire signé et du paiement ou du relevé de notes le plus récent), dans le cas d'une



**lactech**

UNE SOCIÉTÉ DE **MIRCHE** ET **UNICAP**

**BANQUE NATIONALE**

formation en cours de réalisation. Également, afin de recevoir ses bourses annuelles, le récipiendaire doit, à chaque année, faire la démonstration du suivi de la formation pour laquelle il a fourni une ou des preuves.

5. Présenter un investissement qui permettra d'améliorer l'efficacité technique et financière de l'entreprise, ou un investissement lié au démarrage ou à l'acquisition d'une entreprise. La nature et la pertinence de votre projet doivent être démontrées en fournissant toutes les informations demandées dans le cadre du formulaire de projet afférent. Au besoin, votre conseiller Lactech et/ou un conseiller de la Banque Nationale peuvent vous aider.
6. Le projet d'investissement présenté dans la catégorie « Projet d'amélioration » peut être en cours de réalisation, mais ne doit pas être terminé en date du 30 mai ou du 30 novembre 2016. Le projet d'investissement présenté dans la catégorie « Démarrage/Acquisition » doit être réalisé en 2016.
7. Un achat de quota ne peut, à lui seul, rendre admissible à l'une ou l'autre des catégories. Le client doit s'inscrire dans un projet d'amélioration ou d'acquisition comportant d'autres éléments porteurs d'impacts sur l'entreprise; ou faire partie d'un projet de démarrage.
8. Pour présenter une demande de bourse, un client doit compléter le formulaire afférent et fournir obligatoirement toutes les informations demandées avant le 30 mai 2016 ou le 30 novembre 2016. Veuillez communiquer avec votre représentant afin de vous procurer un formulaire.
9. Pour la durée du versement des bourses (5 ans), le client doit acheter 100 % de ses moulées complètes, suppléments et minéraux pour son troupeau laitier auprès de Lactech. Si le client ne répond plus à cette condition, il perd ses bourses annuelles restantes et, le cas échéant, la majoration de 50 % offerte par la Banque Nationale. Dans l'éventualité où le client ne répondrait plus à cette condition, celui-ci se verra perdre ses bourses annuelles restantes.
10. Avant le premier versement de la bourse, soit au premier anniversaire de l'acceptation du projet, le client devra déclarer, par écrit, conjointement avec son conseiller Lactech, que le projet a été complété.
11. Si le projet présenté au départ est modifié pendant sa réalisation ou lors de la durée du programme, le candidat doit signifier au comité de sélection, par écrit, la ou les modifications souhaitées. Une nouvelle analyse sera alors réalisée selon la nouvelle demande. Par contre, celui-ci pourrait avoir une incidence sur les bourses restantes à recevoir.
12. En présentant son projet au comité de sélection, le client accepte que son dossier soit acheminé à la Banque Nationale celle-ci pourra lui soumettre une offre de financement après la réception d'autres documents usuels.

### **Conditions exclusives aux investissements financés par la Banque Nationale**

13. Si le client finance son investissement auprès de la Banque Nationale, il recevra une majoration de 50 % de sa bourse, portant cette dernière à un montant total maximum de 7 500 \$.



**lactech**

UNE SOCIÉTÉ DE **MIRCHE** ET **UNICAP**

**BANQUE NATIONALE**

14. La Banque Nationale se réserve le droit de rappeler le prêt si la situation d'un client est en défaut. Dans ce cas, celui-ci se verra perdre la totalité de ses bourses annuelles à venir.
15. Si le client rembourse son prêt avant l'échéance, la pénalité habituelle est payable à la Banque Nationale et se verra perdre la totalité de ses bourses annuelles à venir, incluant la portion de Lactech.

---

### **Avant de soumettre un projet, assurez-vous d'inclure :**

- Le formulaire de projet, édition 2016, en lien avec votre projet d'investissement. Celui-ci doit être dûment rempli et signé par les demandeurs et le conseiller Lactech. Il est important de fournir toutes les informations et les documents électroniques demandés.
- Une copie du certificat de naissance, du permis de conduire ou du passeport de tous les demandeurs.
- Le document attestant la détention des parts votantes (certificat d'actions, registre des actionnaires, contrat de société ou déclaration solennelle, etc.).
- Une preuve de diplomation (copie du diplôme, de l'attestation d'études ou du relevé de notes) ou une preuve d'inscription (copie du formulaire signé et du paiement ou du relevé de notes le plus récent).
- Une copie de la dernière paie de lait.
- Dans le cas d'un projet de démarrage ou d'acquisition d'entreprise, un document confirmant le financement du projet, ou tout au moins, une lettre signée par le ou les prêteur(s).

### ***Annuellement, un maximum de 20 bourses est octroyé. Ne tardez pas à soumettre votre projet!***

Les candidatures sont priorisées en fonction de leur date de réception.

### **Processus de sélection :**

Votre projet fera l'objet d'une évaluation par un comité de sélection formé par des membres de Lactech, de la Banque Nationale et d'une tierce partie. Si celui-ci est retenu, votre projet sera acheminé à la Banque Nationale. Vous devrez alors fournir les documents usuels pour l'obtention d'un financement.

En communiquant avec votre représentant, vous pourrez consulter les grilles d'évaluation utilisées par le comité de sélection au [www.relevelactech.com](http://www.relevelactech.com).